



FICHE SIGNALÉTIQUE

LA1649
Scentinel F-20

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Produit Id: LA1649
Nom du produit: Scentinel F-20
Synonymes: aucune
Famille chimique: Thiols
Application: Gaz odorants.

Distribué par:
Univar Canada Ltd.
9800 Van Horne Way
Richmond, BC
V6X 1W5

Préparé par: Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement d'Univar Canada Itée.
Date de préparation de la FS: 11/févr./2016
Numéro de téléphone (Canada): 1-866-686-4827

Numéro de téléphone d'urgence (CANUTEC): (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets aiguë potentiels sur la santé:

Contact avec les yeux: Tout contact avec le produit peut causer une irritation oculaire avec malaise, larmoiement et vue trouble.

Contact avec la peau: Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Les symptômes peuvent inclure une douleur, une démangeaison, une décoloration, une enflure et une vésication.

Inhalation: Peut causer la nausée, le mal de tête ou le vertige.

Ingestion: Peut être nocif par ingestion. En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et causer des lésions pulmonaires. Possibilité de maux de tête, de nausées, de vomissements, d'étourdissements et de somnolence. Possibilité d'une perte de conscience.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants	Percentage (Poid/Poid)	DL50 et CL50; voie et espèces :
tert-butyl mercaptan 75-66-1	60-100	Inhalation LC50 Rat = 22200 ppm 4 h
Dimethyl sulphide 75-18-3	10-30	Oral LD50 Rat = 535 mg/kg

Note: Aucune remarque additionnelle.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: En cas de contact, ou si on présume qu'il y a eu contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Après le rinçage, obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau: Laver la peau contaminée à l'eau et au savon doux pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste ou si des signes de toxicité se produisent, chercher un médecin.

Inhalation: Si des symptômes apparaissent, retirer la source de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux. En cas d'arrêt respiratoire, le personnel ayant reçu une formation adéquate doit procéder immédiatement à la respiration artificielle (AR). Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Dans les situations où il est approprié d'administrer de l'oxygène, les secouristes doivent avoir reçu une formation appropriée relative à l'utilisation et à la manutention sécuritaires de l'oxygène. Il est préférable de donner de l'oxygène sous la supervision ou suivant les conseils d'un médecin. En cas d'arrêt cardiaque, le personnel ayant reçu une formation adéquate doit procéder immédiatement à la réanimation cardiopulmonaire. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion: NE PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne qui est inconsciente ou qui a des convulsions. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Si le vomissement se produit spontanément, tenir la tête de la victime plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration du liquide dans les poumons.

Avis aux médecins: Le principal danger qui puisse résulter de l'ingestion accidentelle de ce produit est son aspiration dans les poumons, ce qui causerait alors une pneumonie chimique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair: -18 °C / 0 °F

Point d'éclair méthode: évalué

Température d'auto-inflammation: Non disponible.

Limites d'inflamm - air (%): Non disponible.

Produit d'extinction: Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO₂, une mousse d'alcool ou de l'eau pulvérisée.

Dangers spéciaux d'exposition: Isoler et restreindre la zone. N'arrêter les fuites que s'il est prudent de la faire. Utiliser une eau pulvérisée ou un brouillard d'eau pour maîtriser la progression de l'incendie et refroidir les structures ou les récipients adjacents. Ne pas verser d'eau dans le contenant. Le produit va flotter et peut se réenflammer à la surface de l'eau. Les vapeurs peuvent se déplacer au niveau du sol et il peut y avoir retour des flammes le long du chemin qu'elles ont emprunté.

Matières de décomposition/combustion dangereux (dans des conditions d'incendie): Monoxyde de carbone. Anhydride carbonique.

Équipement protecteur spécial: Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection, y compris un appareil respiratoire autonome.

NFPA COTES POUR CE PRODUIT: SANTÉ 2, INFLAMMABILITE 3, INSTABILITÉ 0

HMIS COTES POUR CE PRODUIT: SANTÉ 2, INFLAMMABILITE 3, REACTIVITÉ 0

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures de précautions personnelles: Porter un équipement de protection approprié.

Mesures de précautions environnementales: Empêcher d'entrer dans les égouts, les voies d'eau ou zones basses.

Procédés pour nettoyage: Circonscrire l'endroit dangereux et en interdire l'accès. N'arrêter les fuites que s'il est prudent de le faire. Confiner le déversement au moyen d'une digue. Absorber avec une matière sèche inerte et placer dans un contenant d'élimination des déchets approprié. Prendre des mesures de précautions contre des décharges statiques. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre). Contrôler la zone avec un indicateur de gaz combustible. Une mousse d'élimination de vapeur peut être utilisée pour diminuer les vapeurs. Les résidus de déversement et la terre contaminés peuvent être désodorisés à l'aide de solutions aqueuses diluées d'agent de blanchiment à 5 % (hypochlorite de sodium). Ne pas utiliser d'agent de blanchiment concentré ou en poudre. Ne pas essayer de neutraliser ou désodoriser le mercaptan liquide en vrac. L'agent de blanchiment concentré provoquera le chauffache et, possiblement, l'inflammation. Le fait d'essayer de neutraliser le mercaptan liquide en vrac avec des solutions d'agent de blanchiment sera inefficace et ne fera qu'augmenter la quantité de liquide à éliminer.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Pour usage industriel seulement. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation du produit chimique. NE PAS manipuler ni entreposer à proximité d'une flamme nue, de la chaleur ou des autres sources d'inflammation. NE PAS pressuriser, découper, chauffer ni souder les contenants. Les contenants vides peuvent renfermer des résidus de produit dangereux. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger contre les dommages matériels. Utiliser un équipement de protection personnelle approprié. Le liquide s'évapore rapidement et produit de la vapeur (des fumées) qui peut s'enflammer et brûler avec une violence explosive. La vapeur invisible se répand facilement et peut être enflammée par un grand nombre de sources, comme les veilleuses, le matériel de soudure ainsi que les interrupteurs et les moteurs électriques. Le danger d'incendie est plus grand lorsque la température du liquide est supérieure à 15 °F. La charge électrostatique peut s'accumuler et créer une situation susceptible d'être dangereuse lors de la manipulation de la matière. Pour réduire au minimum ce danger, la mise à la terre et la métallisation peuvent être nécessaires, mais ces mesures peuvent ne pas être suffisantes en elles-mêmes. Examiner toutes les activités qui risquent de produire une accumulation de charge électrostatique et/ou une atmosphère inflammable (y compris les activités de remplissage des réservoirs et des contenants, de remplissage par barbotage, de nettoyage des réservoirs, d'échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement, de filtration, de mélange, d'agitation ainsi que les activités des camions-vidangeurs) et utiliser les procédures d'intervention d'urgence appropriées. Le contenant n'est pas conçu pour être sous pression. Ne pas utiliser de pression pour vider le contenant, car il risque d'éclater avec une force explosive. Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits dangereux. NE PAS mettre sous pression, couper, chauffer ni souder les récipients vides.

Entreposage: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Conserver le récipient bien fermé.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION/PROTECTION

Mécanismes techniques:

Utiliser des enceintes fermées, des systèmes de ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour garder la quantité de particules aéroportées en-dessous du niveau recommandé.

Protection respiratoire: Si l'exposition dépasse les limites d'exposition en milieu de travail, porter un respirateur approprié, approuvé par NIOSH. En cas de déversement ou de fuite, lorsque la concentration du produit est inconnue, porter un respirateur à adduction d'air pur, approuvé par NIOSH.

Gants:

Le port de gants imperméables est recommandé si le contact avec la peau ne peut être évité. Silver Shield (R). Viton

Protection de la peau: Éviter tout contact cutané en portant des chaussures, des gants et des vêtements de protection adéquats, sélectionnés conformément aux conditions d'utilisation et aux risques d'exposition. Le choix doit se faire en fonction de la durabilité et de la résistance à la perméabilité des matériaux.

Yeux: Lunettes protectrices contre les agents chimiques; de plus, porter un élément facial, s'il y a risque d'éclaboussures.

Autre équipement de protection: Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail.

Composants	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Limites d'exposition - OSHA	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
tert-butyl mercaptan	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
Dimethyl sulphide	10 ppm TLV-TWA	Non disponible.	Non disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: liquide

Couleur: clair

Odeur: Répulsif.

pH Non disponible.

Densité: 0.816

Point d'ébullition: 48.9-93.3°C / 120-199.94°F

Point de congélation/fusion: <-45.6°C / <-50.1°F

Pression de vapeur: 8.2 psia @ 38 °C

Densité gazeuse: >2

% matière volatile (volume) : 100

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Taux d'évaporation: >1

Solubilité : Négligeable dans l'eau.

VOCs: Non disponible.

Viscosité: Non disponible.

Masse moléculaire: Non disponible.

Autre: Non disponible.

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité chimique: Stable.

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas

Conditions à éviter: Aucun à notre connaissance.

Matières à éviter: Oxygène. Matières oxydantes.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

Information additionnelle:

Aucune remarque additionnelle.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Principales voies entrée:

Ingestion: Peut être nocif par ingestion. En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et causer des lésions pulmonaires. Possibilité de maux de tête, de nausées, de vomissements, d'étourdissements et de somnolence. Possibilité d'une perte de conscience.

Contact avec la peau: Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Les symptômes peuvent inclure une douleur, une démangeaison, une décoloration, une enflure et une vésication.

Inhalation: Peut causer la nausée, le mal de tête ou le vertige.

Contact avec les yeux: Tout contact avec le produit peut causer une irritation oculaire avec malaise, larmoiement et vue trouble.

Information additionnelle: Le thiol de tert-butyle a causé une néphropathie chez les rats mâles seulement. On ne connaît aucun danger pour la santé comparable (néphropathie) chez les personnes.

Examens Aigüe:

DL50 tox aigüe absorb oral: Non disponible.

DL50 tox aigüe - absorb cut: Non disponible.

CL50 aigüe par inhalation: Non disponible.

Cancérogénicité:

Composants	IARC - Cancérogène	ACGIH - Cancérogène
tert-butyl mercaptan	N'est pas classée.	N'est pas classée.
Dimethyl sulphide	N'est pas classée.	N'est pas classée.

Effets chroniques/cancérogénicité: Non disponible.

Toxicité reproductive/ Teratogénicité/ Embryotoxicité/ Mutagénicité: Non disponible.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Informations éco-toxicologiques:

Composants	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité crustacéenne aiguë:	Toxicité algaire aiguë:
tert-butyl mercaptan	LC50 34 mg/l, 96hr (Rainbow trout)	EC50 6.7 mg/l, 48hr, (Daphnia magna)	EC50 13 mg/l, 72 hr, (Algae)
Dimethyl sulphide	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.

Autres informations: Toxique pour les organismes aquatiques. La matière est facilement biodégradable.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination: L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Emballages contaminés: Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

DOT (U.S.):

Appellation d'expédition DOT: MERCAPTANS LIQUIDES, INFLAMMABLES, N.S.A. (TERT-BUTYL MERCAPTAN)

Classe(s) de danger DOT : 3

Numéro le l'ONU: UN3336

DOT Groupe d'emballage: II

DOT Quantité reportable (lbs): Non disponible.

Note: Aucune remarque additionnelle.

Polluant marin: oui.

TDG (Canada):

Appellation d'expédition TDG: MERCAPTANS LIQUIDES, INFLAMMABLES, N.S.A. (TERT-BUTYL MERCAPTAN)

Classement des dangers: 3

Numéro le l'ONU: UN3336

Groupe d'emballage: II

Note: Aucune remarque additionnelle.

Polluant marin: oui.

15. INFORMATION SUR LES REGLEMENTS

État de l'inventaire du US TSCA: Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

État de l'inventaire de la LIS Canadienne: Tous les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

Dispositions réglementaires des É.-U.

Composants	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
tert-butyl mercaptan	N'est pas classée.	N'est pas classée.	N'est pas classée.
Dimethyl sulphide	N'est pas classée.	N'est pas classée.	N'est pas classée.

Proposition 65 de la Californie: N'est pas classée.

Liste Right to Know, MA: Répertoire.

Liste Right to Know, New Jersey: Répertoire.

Liste Right to Know, Pensylvanie: Répertoire.

Additional Notes: Not Available.

Classification SIMDUT:

B2 LIQUIDES INFLAMMABLES

D2B Matériaux toxiques



16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Information additionnelle: Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Clause de non-responsabilité: AVIS AU LECTEUR:
Univar renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse. Ces documents sont disponibles à votre bureau de vente Univar local.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Univar ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Univar. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

©2015 Univar Inc. Tous droits réservés. Univar, l'hexagone, le logo d'Univar et MasterLine sont des marques de commerce déposées d'Univar Inc.

*****FIN DE LA FS*****